



Paris, le 01 Avril 2010

Communiqué

Sandrine Mazetier, Secrétaire Nationale à l'Immigration

Marie-Pierre de la Gontrie, Secrétaire Nationale aux Libertés Publiques et à la Justice

**Évacuation de travailleurs sans-papiers :
le Ministère du Travail doit se saisir de la question**

Ce matin, les salariés grévistes sans papiers ont été évacués des locaux de la rue du Regard qu'ils occupaient depuis le 17 décembre.

Au nom du Parti Socialiste, Sandrine Mazetier, Secrétaire Nationale à l'Immigration et Marie-Pierre de la Gontrie, Secrétaire Nationale aux Libertés Publiques et à la Justice se sont rendus sur place en soutien aux grévistes et aux organisations syndicales.

Ces salariés réclament la mise en place d'une circulaire de régularisation des travailleurs sans-papiers qui mettrait un terme à la situation de non-droit dans laquelle ils se trouvent.

Dans l'esprit de l'approche commune proposée par les organisations syndicales, mais aussi des organisations patronales, le Parti Socialiste réaffirme l'urgence et la nécessité de la formulation de critères clairs et objectifs de régularisation pour ces travailleurs.

Évacuer un piquet de grève n'aboutit qu'à déplacer le problème. Cette occupation est l'expression d'un conflit du travail, d'un mouvement social. La solution réside dans la mise en place d'un cadre juridique par le moyen d'une circulaire précisant les conditions de régularisation. L'approche commune que les partenaires sociaux ont mis en place prouve que ce problème peut trouver une solution immédiate.

Soutenant la démarche de ces travailleurs grévistes et des organisations qui les soutiennent, le Parti Socialiste demande qu'une délégation soit reçue aujourd'hui au Ministère du Travail afin d'avancer enfin sur la question de la régularisation des travailleurs sans-papiers.